

Temoins Requet sous signé, Amable Les dite futurs Epoux
 Des leur parents Et amis tous Domestiques & Mariage leurs
 Consentement. Lecture faite en Presence des uns des Temoins
 Chacun &c. Le acte de publication du mariage fait par
 moi En date du vingt sept Vendemiaire l'an de la
 Extrait d'acte des futurs qui constatent les mesurures et
 qui sont visés De mariage Legitime Les Parties ayent de
 leur consentement mutuel Consentement au dit mariage.
 En Presence des uns des Temoins, par les uns date qualite d'officier
 Public Civil Bonnet avoué de Besaloe qui j'ay fait
 Et Ceite Parachez sont mis au mariage de tout qui j'ay
 de donner le Bonnet a ceux qui s'ont signés avec les Temoins Et
 Epoux.

Latty J. gouvier Cyrie
 Mourchon Gouvier
 Duvivier

Le au nom de la Republique française nous est adressé
 et les futurs Epoux, pardevant moi, Joseph Hugues
 Officier de Lettat Civil de cette Commune de Gagny
 Chef lieu du Canton departerement du saiz, sont
 comparez pour Contracter mariage le Citoyen
 ambroise aureau Doy de Magdeleine Niton agriculteur

acte ambroise
 aureau
 et christall
 ariegre Bernard

Mes Majesté de la République Française
 Courant et de la République Française
 d'une part et Elizabeth Virginie
 Bourcier de la Commune d'Albionville fille Messire de
 Blaise Bourcier et de Françoise Toussaint Epouse
 de la Commune de Solliès d'autre part, lesquels
 futurs Epoux ont été conjoints par Lettres, j'ay
 eu le dit mariage par acte de mariage l'an de plus
 de vingt un au temoins Requet & visés; après
 les dits futurs Epoux de leurs parents et amis
 tous consentent au dit mariage leur consentement
 Lecture faite En presence des uns des temoins et
 autres &c. de l'acte de publication du mariage
 faite par moi En date du quatre Nivose l'an de
 de l'extrait d'acte des futurs visé l'extrait de l'acte
 de Magdeleine Niton qui constate la Majorité et
 qui sont de mariage Legitime; les Parties ayent
 de leur consentement mutuel Consentement au dit
 mariage le procureur du dit temoins par ce
 qualite d'officier de Lettat Civil procureur
 au nom de la loi que ambroise aureau et
 Elizabeth Virginie Bourcier sont mis au mariage

